

Le citoyen dans la transition écologique

Lydie LAIGLE, CSTB-Université Paris-Est, lydie.laigle@cstb.fr

Quel sens donné à une transition écologique citoyenne ?

La notion de transition écologique articule un horizon d'attentes et un champ d'expériences. Elle émane d'une conscience d'un conditionnement progressif de nos modes de vie par un consumérisme qui laisse peu de place à l'attention portée aux milieux de vie.

La transition écologique, sous l'angle citoyen, est souvent présentée au travers des « mille et une initiatives » dans lesquelles les habitants s'impliquent : habitat écologique, recyclage des déchets, agriculture urbaine, énergie mutualisée, achats responsables.

Sans sous-estimer cette prolifération d'initiatives, notre propos est d'appréhender le sens qui en émane, les valeurs éthiques qui y sont investies, les formes d'émancipation sociale qu'elles suggèrent, en les resituant dans des horizons d'attentes d'un changement du vivre en société.

L'idée de transition renvoie ainsi au sentiment d'un « monde » en crise. D'un monde fait de productions et consommations prédatrices de ressources engendrant des ruptures dans la relation que les êtres humains entretiennent à leurs milieux de vie. Tel que le souligne Guattari (1989), rompre le lien de l'être humain à son milieu est source de désaffiliation sociale. La transition citoyenne tente un renversement de perspective, en s'arrimant au lien social pour renouer d'autres interactions avec les milieux.

De plus, la notion de transition écologique citoyenne apparaît dans une période où existe un certain désenchantement du citoyen vis-à-vis du politique, de sa capacité à impulser des changements du vivre en société. S'impliquer dans la transition revient, d'une certaine façon, à combler ce manque, par sa participation aux changements des pratiques (de vie, d'habiter, de se déplacer, de se nourrir...). Certains y voient les prémices d'autres formes d'engagement répondant à la double crise du Monde et du Politique, en proposant des voies possibles de remédiation en prise avec l'agir citoyen.

Enfin, la notion de transition écologique citoyenne évoque une possibilité d'émancipation sociale, au travers d'une capacité retrouvée d'agir ensemble autour de valeurs qui font sens collectivement. Il s'agit de reconstruire un espace du politique fondé sur des possibilités d'agir sur le milieu. L'enjeu est de repousser les limites contraignantes dans lesquelles les aménagements urbains d'aujourd'hui restreignent les usages possibles de l'espace et de ses aménités. C'est pourquoi le déploiement de pratiques ordinaires (d'aménagement paysager des lieux de vie, d'achat responsable...) comporte un sens démocratique, celui de pouvoir contribuer au devenir des milieux habités et plus largement de la planète, à partir de ce qui est proche et de ce qui rapproche les citoyens. Au travers des initiatives citoyennes de transition écologique, cette possibilité se réalise par l'exploration d'autres modes d'agir ensemble concrètement qui révèlent d'autres manières de se relier subjectivement aux autres et au monde.

En ce sens, ces initiatives de transition écologique peuvent être porteuses d'une certaine éthique de la justice. Elles conduisent à porter attention aux relations d'assujettissement et de dépendance à l'environnement que les citoyens peuvent subir et que d'autres ont contribué à transformer. Elles s'interrogent sur les façons dont les citoyens peuvent expérimenter d'autres manières d'être avec leur milieu pour s'impliquer dans des alternatives de vie. Comme le souligne André Gorz (*Ecologica*, 2008, p. 29), « *la crise écologique suppose pour être surmontée une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux* ».

Dans ce cas, la transition écologique n'est pas uniquement considérée comme un processus subi ou nécessaire pour s'adapter à la crise écologique. Elle est perçue comme une opportunité pour les groupes ou collectivités de se réapproprier la relation à l'environnement

autour des valeurs d'un mieux vivre en société. La prégnance d'un tel enjeu confère à la transition citoyenne un chemin politique particulier. Même s'il concerne pour l'instant une fraction limitée d'initiatives, l'intérêt de ce chemin réside cependant dans ce qu'elles produisent de différent.

Quels contours de la transition écologique émanant de la société civile ?

Les habitants et le milieu associatif, en s'engageant dans d'autres façons d'habiter (habitat partagé co-produit...), de consommer (achats locaux et équitables), d'entretenir leur milieu de vie (agriculture urbaine, aménagements urbains participatifs...) font du rapport à l'environnement un élément de consolidation d'autres liens et d'autres rapports sociaux dans la société.

Dans ces initiatives concrètes, ils font valoir leur droit d'exprimer ce qui les rattache au milieu dans lequel ils vivent et ce qui conditionne leur devenir en société. Ils revendiquent de faire entendre leur voix, parfois leurs désaccords, sur des manières d'urbaniser et de produire qui restreignent leurs possibilités de contribuer à la transformation de leurs milieux et de leurs modes de vie. Ils réaffirment ainsi la dimension démocratique qui met en jeu les possibilités qui leur sont ou non accordées d'investir leur milieu selon des valeurs de vie en société qu'ils jugent importantes de défendre.

En complément des initiatives plus institutionnalisées, ces initiatives de la société civile s'appuient sur le lien social et une économie plus coopérative pour poursuivre des visées qui se rapportent à l'intégrité écologique des milieux de vie et au devenir de la planète. A l'échelle des territoires, elles favorisent les liens entre producteurs et utilisateurs (de matières, d'énergie, de produits agricoles...), elles encouragent l'auto-réhabilitation « accompagnée » pour les personnes les plus démunies en situation de précarité énergétique ou bien la construction d'un habitat partagé à haute performance énergétique en accession sociale à la propriété. Elles soutiennent aussi une agriculture biologique qui préserve les nappes phréatiques et la biodiversité, délivre des aliments de qualité aux cantines scolaires et sensibilise les plus jeunes aux jardins ou fermes écoles. Les initiatives citoyennes s'articulent davantage aux initiatives associatives et à celles de l'économie sociale et solidaire et viennent enrichir certains projets de territoire et politiques des collectivités locales.

En France, on voit émerger trois grands chemins de transition écologique¹ :

- une **transition** que l'on peut qualifier de « **participative** » et dont l'exemple est celui des villes et territoires en transition, mouvement auquel est associée une centaine de villes en France,
- une **transition** « **coopérative** » impulsée par des secteurs de l'économie sociale et solidaire, pour lesquels la délivrance de prestations de proximité se définit en relation avec les bénéficiaires de l'action,
- une **transition** « **associative** » dans laquelle le milieu associatif porteur d'une préoccupation écologique met en lien les initiatives locales, citoyennes et coopératives, qui concourent à la production d'un bien commun, afin d'interpeler l'action publique.

Ces trois chemins ne sont pas exclusifs les uns des autres. Ils peuvent être amenés à se côtoyer, à interagir et à évoluer. C'est d'ailleurs pourquoi leur complémentarité est importante.

Quelles expériences concrètes d'initiatives de transition écologique ?

Le premier chemin est celui indiqué par le **mouvement des villes en transition**, initié en Grande-Bretagne en 2005, qui s'est largement développé, depuis 2010, en France (Laigle, 2013, Semal, 2012). Selon ce mouvement, la diffusion du consumérisme associé à la globalisation rend dépendant les

¹ Pour une description détaillée de ces trois chemins de transition écologique, nous renvoyons le lecteur à la publication suivante du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable, Ministère de l'Ecologie) qui a financé cette recherche: Laigle L., 2015, *De la résilience sociétale à la transition écologique*, dans Etudes et Documents, N°124, Mai 2015

territoires des énergies fossiles et de l'accélération du changement climatique. Pour sortir de cette dépendance, il est donc important que les communautés et collectivités locales se mobilisent pour proposer d'autres modes de vie et de consommation plus ancrés dans les ressources de leur territoire, en relocalisant et mutualisant ce qui peut l'être.

Le titre du dernier livre de Rob Hopkins (2014) « *Ils changent le monde !* » évoque l'idée d'enclenchement par le citoyen d'autres « circuits » économiques, éco-systémiques et de sociabilité en parallèle des cycles plus mondialisés. L'auteur montre que des alternatives à la portée de tous existent et peuvent avoir un effet transformateur plus important qu'on ne l'imagine. Il défend l'idée qu'une prolifération d'initiatives locales (de permaculture, repair'café, réemploi de matériaux, consommation de produits locaux...) peut créer de nouvelles opportunités de lien social et d'économies de proximité, permettant aux sociétés de se préparer à l'après pétrole (dans la sobriété et la convivialité...). Ainsi, l'initiative citoyenne réinvente des formes d'engagement local, en initiant des expérimentations à petite échelle de reconnexion avec les milieux, les ressources et les compétences territorialement ancrées.

Durant l'année 2014, nous sommes allées à la rencontre des initiatives des villes en transition en Ile-de-France. Quatre initiatives ont retenu notre attention : celles de Saint-Quentin-en-Yvelines, de Montreuil, de Sucy-en-Brie et de Chaville.

Dans chacun des cas, des groupes d'habitants se mobilisent pour mettre sur pied des jardins partagés, des ateliers de réparation de vélos, planter des arbres fruitiers dans la ville, réaliser des achats groupés d'aliments à des agriculteurs de la Loire et de Normandie. Autant d'initiatives qui visent à lutter contre l'obsolescence programmée des produits, accorder une place à la nature dans les pratiques de vie quotidienne, favoriser des mobilités douces non polluantes, le commerce de proximité et des circuits courts revitalisant la vie sociale et économique d'un territoire.

Ainsi, ces initiatives ne se réalisent pas en vase clos. Elles mobilisent un réseau d'acteurs locaux (réseaux de l'éducation, du milieu associatif environnemental, des artisans et commerçants...) et se constituent souvent en force de proposition territoriale vis-à-vis du politique. Certes ces initiatives ne sont pas en mesure de faire évoluer les systèmes productifs qui prévalent dans la mondialisation économique. Toutefois, elles contribuent à sensibiliser les élus sur une autre appréhension de l'environnement, moins normative et moins déconnectée des pratiques de vie quotidienne. La portée de telles initiatives est d'inscrire l'écologie au cœur du fonctionnement démocratique des territoires, en sensibilisant le politique sur les formes possibles d'appropriation citoyenne des ressources du milieu pour un mieux vivre en société.

Le deuxième chemin, celui de la **transition coopérative**, est porté par certains secteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce chemin redéfinit en priorité les finalités de l'économie : celle-ci se doit d'être socialement utile par l'adaptation des prestations qu'elle délivre aux difficultés ou besoins singuliers de ses bénéficiaires, afin de leur assurer des conditions d'existence socialement et écologiquement viables.

Ce chemin « coopératif » est à l'initiative d'activités économiques associant solidarité et écologie dans des domaines qui demeurent peu pris en charge par l'action publique et le secteur privé : habitat participatif écologique accessible aux personnes défavorisées, confection de meubles ou de vêtements à prix abordables à l'aide d'une activité de ressourcerie, restaurant autogéré et approvisionné par des produits locaux, coopératives de produits bio à tarification sociale....

Les sociétés coopératives interviewées, et particulièrement celle d'« Habitats-solidaires », localisée à

Montreuil, s'inscrivent dans cette démarche. Cette SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) réalise, depuis 2003, des projets d'habitats écologiques participatifs à des prix abordables, des logements en bois pour les populations Roms, le rachat de lots de copropriété afin de soutenir le redressement et la réhabilitation des plus dégradées.

La médiation sociale occupe une place importante dans l'activité de la SCIC. Elle met les personnes démunies en situation de pouvoir s'investir dans un projet d'amélioration de leurs conditions d'existence en pouvant compter sur un réseau de professionnels et de bénévoles avertis. Elle leur permet de jouer un rôle contributeur dans le changement de leur situation, et assure le montage financier et administratif du projet selon des règles éthiques de financement et de relations aux collectivités².

L'accompagnement du projet prend du temps, mais inscrit l'échange humain et le but social dans une relation économique en phase avec les ressources et les compétences territoriales qui participent à la transformation des rapports de solidarité dans la société.

Le troisième chemin de **transition « associative »** est celui porté par une partie du milieu associatif dont la préoccupation écologique conduit à mettre en lien les initiatives locales, citoyennes et coopératives, qui concourent à la production d'un bien commun, afin d'interpeler l'action publique. Il s'agit de mettre les citoyens et les élus en position de devenir contributeurs du milieu qu'ils habitent.

C'est le cas, par exemple, de l'Association « Terre de liens » qui accompagne des projets de mise en activité d'agriculteurs en leur redonnant sens par rapport à une dynamique territoriale de lutte contre la périurbanisation des terres agricoles et la défense écologique des milieux³. La transition « associative » opère donc ce lien entre des projets professionnels ou des trajectoires individuelles de changement d'activité (devenir agriculteur bio en région parisienne, vendre ses produits maraichers à une AMAP⁴...) et la contribution à un bien commun : le fait de concourir au maintien d'une agriculture périurbaine, à la réintroduction de cycles courts d'alimentation, à la lutte contre le renchérissement foncier. Le rôle de Terre de liens est de rendre possible concrètement cette rencontre entre des trajectoires individuelles ou professionnelles et la participation à une cause « commune » d'intérêt général : créer du lien social par une activité agricole insérée dans un tissu de relations de proximité et des circuits courts de l'alimentation.

L'accompagnement du tissu associatif permet de faire bénéficier à une collectivité plus large des activités générées par l'agriculture biologique (jardins écoles, portes ouvertes le week-end pour acheter des produits fermiers bio...) et d'irradier les circuits de nourriture et de santé en direction des écoles avec le soutien de l'action publique : livraison en produits Bio par les fermes « terre de liens » des collèges de Seine et Marne. Son intervention peut aussi s'étendre à la construction de projets fonciers agricoles portés conjointement par des professionnels et les collectivités. L'activité de l'association rencontre ainsi des projets de territoire des collectivités qui s'engagent dans le devenir de leurs terres agricoles.

Portée et limites des initiatives de transition écologique

Une transition dont les initiatives se maillent par affinités et filiation de sens

² « Habitats-solidaire » engage les négociations avec les collectivités sur l'accès au foncier, assure la garantie des prêts avec les organismes bancaires (banques coopératives...) et organise un système d'épargne responsable (les Cigales...) solidaire et citoyenne (appel aux particuliers...).

³ L'agriculture biologique étant un moyen de lutter contre la pollution des sols et des nappes phréatiques...

⁴ Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

L'émergence d'une transition écologique citoyenne implique d'ouvrir la réflexion sur les raisons qui « motivent » certains acteurs de la société civile à s'impliquer dans des initiatives qui font sens par rapport à leurs modes de vie et de consommation. Des expériences relatées, il ressort que la transition met en scène une subjectivation de la relation au milieu. Face à une détérioration des liens de production et de consommation, une homogénéisation des lieux de vie, les initiateurs de la transition s'emparent d'un rapport symbolique et expérientiel au milieu pour revendiquer une diversité de formes d'appropriations possibles et leur associer une plasticité et une ré-humanisation des modes de vie.

Les initiateurs de la transition partagent ce socle commun qui n'est pas sans rappeler la notion d'écologie sociale proposée par Bookchin (1976). Ainsi, l'engagement dans les initiatives écologiques dépendrait du sens que leurs initiateurs y investissent et auquel s'identifient d'autres partenaires qui viendraient apporter leur soutien, puis s'y impliquer ou s'y ramifier.

De plus, les modes de gestion économique de ces initiatives seraient eux-mêmes façonnés par des valeurs de solidarité, de mutualisation des fonds, d'éthique de la prise de décision⁵. Ce n'est donc pas l'objectif économique qui conditionne le sens de l'initiative entreprise et sa gestion. Mais le sens investi dans les initiatives qui va en conditionner le contenu, les outils de gestion économique (finance solidaire, gestion concertée, budget participatif...) et la pollinisation au travers de « communautés d'affinités » (Bookchin, 1976).

Dans ce cas, l'action publique ne saurait être réduite à un « simple relais » ou à un rôle de mise en synergie des initiatives écologiques et des « acteurs sociaux » qui les portent. Pour laisser une chance à ce chemin de transition écologique de prendre place dans la société, il serait nécessaire que l'action publique soutienne les initiatives qui s'affilient « par le sens » et reconnaisse leur manière singulière de produire du bien commun.

Un sens investi dans l'action qui permet une ramification des initiatives entre elles ?

Les associations et les sociétés coopératives interviewées repoussent les frontières du champ des possibles, en explorant d'autres façons d'habiter, de se nourrir, de se déplacer, d'aménager les lieux de vie et de répondre aux problèmes sociaux et urbains qui s'aggravent dans la crise écologique. Lorsqu'elles partagent des valeurs communes (de solidarité écologique...), ces associations et coopératives tissent des liens entre elles, mais aussi avec les habitants, les collectivités et les acteurs de la finance solidaire, pour coproduire des expérimentations à la frontière de plusieurs champs d'action : « habitat et aménagement participatif » et « agriculture urbaine, alimentation, consommation responsable », etc. Dès lors qu'elles s'affilient et deviennent suffisamment ramifiées, ces expérimentations essaient dans la société et interpellent les politiques publiques.

Des liens se tissent progressivement entre « agriculture écologique, AMAP, cantine scolaire, épicerie sociale, finance solidaire, réinsertion par l'emploi » autour de l'association « Terre de liens », par exemple, ou bien entre « un éco-habitat participatif à faible empreinte énergétique, conçu avec des matériaux locaux, réalisé par des entreprises d'insertion et financé pour partie par une épargne citoyenne permettant une accession sociale à la propriété, ou bien un relogement des plus pauvres et un habitat pour les Roms », autour de la société coopérative « habitat-solidaire » basée à Montreuil. C'est sur cette base d'écologie sociale et d'économie plus coopérative que des liens de long terme se tissent entre des associations, des fondations, des sociétés coopératives, des acteurs institutionnels et les collectivités locales.

Ce type de transition en émergence relève bien d'un mouvement de la société civile qui « tisse sa

⁵ Dans les statuts de « cofinçons notre habitat » dépendant de la SCIC Habitats-solidaires, on voit apparaître les principes éthiques clés suivants : « habitat participatif, dédié à la création de tissus sociaux et solidaires de proximité qui exclut toute intention spéculative, à faible consommation énergétique et sensible au « bâtir sain », qui est co-construit avec un groupement d'habitats en réseau ».

toile » en s'investissant dans tous les aspects qui rendent viables ces initiatives :

- dans la *formation et l'accompagnement de projet* : les Emmaüs bâtisseurs aident les Roms à construire leur logement en bois pour habitats-solidaires, le Pôle Abiosol accompagne les porteurs de projet, citoyens ou collectivités, dans le développement d'une agriculture biologique et solidaire, le Champs des Possibles intervient dans leur formation ;
- dans le *partage des savoirs et des expérimentations* : Habitats-solidaires s'entoure, par exemple, des compétences de « Co-finançons notre habitat » pour concilier épargne solidaire et crédit coopératif, d'Eco Habitat Groupé, Habicoop, AERA et ArchiEthic pour mettre au point des procédés constructifs peu coûteux et consommateurs de ressources, adaptés à la mutualisation et à l'évolutivité des espaces de vie,
- dans le *soutien aux débouchés des initiatives* : le Conseil Général de Seine et Marne soutien la consommation des produits des fermes de Terre de liens dans les collèges, la ville de Saint-Denis soutien l'activité d'habitats-solidaires en développant l'habitat social en bois et la ville de Montreuil l'habitat participatif... dont le portage est réalisé par habitats-solidaires,
- dans l'*information et l'animation des réseaux d'initiatives* : Réseau social des Colibris, réseau Relier, Robin des villes... font connaître et valoriser ces initiatives,
- dans la *finance solidaire et l'assurance mutualiste* : la NEF, Les Cigales, le crédit coopératif, la MAIF soutiennent ces initiatives, etc.

En somme, les acteurs qui s'investissent dans ces démarches en transition ne sont pas des « apprentis sorciers » mais bien des « initiés ». Ils ont parfois une longue expérience derrière eux qu'ils mettent au service du collectif de « transitionneurs ». Il serait préjudiciable de les considérer comme des alternatifs en parallèle de la société. Ils occupent plutôt une position de « minorité active » (Moscovici, 1976, rééd. Puf, 1991) dont l'influence, en tant qu'acteur de changement, n'est pas à négliger.

Une transition qui essaime en rhizome ?

Au travers de ces initiatives, une transition émerge dans laquelle les habitants, les milieux associatifs et coopératifs se mobilisent pour entretenir un autre rapport à leur milieu de vie, en s'engageant dans des actions qui font sens pour eux du point de vue des liens tissés au territoire, au travail et à la planète.

Ce qui est étonnant, c'est le caractère spontané de ces initiatives, l'engouement qu'elles éveillent, l'effervescence qu'elles suscitent, donnant à voir sûrement de nouvelles formes d'engagement (Ion, 1997) plus prolifiques qui se font connaître dorénavant par internet, mais n'en sont pas moins génératrices d'une dynamique sociale naissante qui peut mettre en mouvement la société.

Il y aurait ainsi un chemin un peu particulier de transition émanant de la société civile qui serait en émergence et qui constituerait un chemin politique original présentant des atouts comme des faiblesses.

Les initiatives citoyennes et associatives produisent, ainsi, d'autres choses que celles qui ne le sont pas : des valeurs transformatrices des pratiques de vie et du lien social, un maillage d'initiatives foisonnantes qui essaime en rhizome, une signification qu'il est possible d'agir à l'échelle locale dans des actions concrètes pour traiter des enjeux plus globaux.

A travers ces initiatives en transition, on ne s'affilie pas uniquement à un mouvement d'indignation, mais on met en partage une expérience pratique et on produit du lien social ou du collectif par cette connaissance produite dans et par l'action. Comme le souligne Jacques Ion (2005), c'est dans le processus de mobilisation que les subjectivités s'affirment, c'est dans l'action que se consolident des communautés de pensée. Ces transformations en cours appellent de nouvelles conceptions de la citoyenneté dans lesquelles s'expriment les diverses façons d'être relié au monde qui nous entoure.

Ainsi, ces initiatives de transition écologique dans une démarche « bottom up » inventent de

nouvelles manières de faire société. Elles contribuent à attacher de l'importance à des principes éthiques qui façonnent le contenu de leur action. Elles portent attention à ceux qui sont exclus des possibilités de « se loger », de se nourrir « sainement », de participer à l'aménagement de leurs lieux de vie..., en les mettant en position de devenir acteurs de l'émancipation de leur situation. Elles adoptent et diffusent des principes de solidarité économique dans la société (finance solidaire et participative). Elles impulsent des initiatives qui ne peuvent voir le jour qu'à l'aide d'un raffermissement du lien social. Elles développent des activités à fort contenu humain dans lesquelles le partage des savoirs occupe une place importante. Elles valorisent aussi les liens d'interdépendance entre les contributeurs des initiatives. Dans certain cas, elles s'inscrivent et nourrissent les projets de territoires des collectivités qui participent d'une certaine solidarité éco-systémique (exemple, projet de territoire de Seine et Marne).

Des initiatives qui interpellent l'action publique

L'action publique est ainsi amenée à évoluer vers une démocratie de proximité et d'interaction (Rosanvallon, 2008), si elle souhaite entrer en dialogue avec un mouvement émanant de la société civile. Elle se doit d'être à l'écoute des réponses spécifiques qu'apportent ces initiatives à la crise sociale et écologique, pour faire en sorte que les formes d'engagement de la société civile produisent du politique et notamment enrichissent les politiques publiques.

Reconnaître la contribution singulière de ces initiatives à la dynamique de transition est donc un premier pas pour l'action publique. Le second pas est de soutenir les possibilités offertes par ces initiatives pour mettre les individus et groupes en position de contribuer à la transformation de leur milieu de vie. Le troisième pas consiste à reconnaître les manières proprement singulières que ces initiatives ont de conjuguer un raffermissement du lien social et une réappropriation écologique des milieux de vie. Les champs du possible qu'elles entrouvrent et les mobilisations qu'elles engendrent conduisent, ainsi, à ne pas les considérer comme des « alternatives en marge de la société », malgré la petite échelle des initiatives entreprises et leur insertion territoriale relativement localisée. Le quatrième pas, pour l'action publique, est donc de soutenir les structures associatives et coopératives, les relais de médiation sociale, qui parviennent à jouer un rôle d'accompagnement des initiatives des citoyens, notamment les plus défavorisés, tout en concourant à la production de biens communs et de liens de solidarité.

Toutefois, l'une des questions qui se pose est celle de savoir si les chemins, décrits dans cet article, ne concernent qu'une fraction mineure de la société, en capacité de déployer un engagement actanciel et expérientiel, mais aussi éthique et réflexif du rapport nature-société, ou bien s'ils vont pouvoir irradier plus largement et produire un « espace politique » démocratique mettant l'écologie à la portée des citoyens. Afin que la transition écologique ne soit pas le fait d'une minorité « privilégiée », il convient ainsi de soutenir le maillage des initiatives engagées et surtout d'encourager celles qui associent les plus défavorisés aux initiatives d'écologie sociale et d'économie plus coopérative engagées.

Le cinquième pas ou défi, pour l'action publique, est de tirer parti des quatre acquis ci-dessus pour reconsidérer ou compléter les processus distributifs qui sont au fondement des éthiques de la justice : en ajoutant à la problématique de l'assistance, de la correction des inégalités et de la compensation environnementale, une problématique davantage tournée vers le rôle que peuvent jouer les milieux citoyens et associatifs, ceux de l'économie sociale et solidaire, pour accompagner la « mise en capacité » du plus grand nombre à affronter les questions que pose la crise écologique et sociale. Ce sont là les défis que l'action publique aura à relever dans les années à venir.

Bibliographie

Bookchin M., 1976, *Pour une société écologique*, Paris, Christian Bourgois, traduction par H Arnold et D Blanchard.

Bookchin (préf. [Hervé Kempf](#)), 1998, *Qu'est-ce que l'écologie sociale*, Lyon, [Éditions Atelier de création libertaire](#), 2012 (réimpr. 2003) (1^{re} éd. 1989)

Bookchin M, 2007, *What is Social Ecology? From Social Ecology and Communalism*, AK

Press, first printing, By Murray Bookchin, 2007.

http://www.razzolandonecortile.it/fileadmin/img/M._Bookchin_What_is_Social_Ecology.pdf

Gorz A., 2008, *Ecologica*, Editions Galilée, Paris, 180 pages.

Guattari F., 1989, *Les trois écologies*, Edition Galilée, 73 pages.

Hopkins R., 2010, *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions écosociété.

Hopkins R., 2014, *Ils changent le monde !, 1001 initiatives de transition écologique*, Editions du Seuil, Collection Anthropocène, 198 pages.

Ion J., 1997, *La fin des militants ?*, Editions de l'Atelier, 124 pages, Paris

Ion J., 2005, « Individualisation et engagements publics », dans Philippe Corcuff, Jacques Ion et François de Singly, 2005, *Politiques de l'individualisme*, Les Editions Textuel, La discorde

Laigle L., 2015, « De la résilience sociétale à la transition écologique », dans Etudes et Documents, CGDD, Ministère de l'écologie, N°124, Mai 2015, 35 pages.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED124.pdf>

Laigle L., 2013, *Pour une transition écologique à visée sociétale*, Revue *Mouvement*, Septembre 2013, Editions La Découverte.

Moscovici S., 1991, *Psychologie des minorités actives*, Editions PUF, Paris.

Rosanvallon P., 2008, *La légitimité démocratique*, Editions du Seuil, Paris.

Sémal L., 2012, *Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Soutenue le 08-12-2012 à L'Université de [Lille 2](#), dans le cadre de [École doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion \(Lille\)](#), Sous la direction de [Pierre Mathiot](#).